

destination dès le commencement de l'année scolaire 1915—1916.

Ont servi à d'autres usages qu'à l'enseignement primaire les salles de classe de Belvaux (g.), association agricole, 5 fois; Ehlerange, syndicat des chemins vicinaux, 3 f.; Ehlerange, assoc. agr., 1 f. p. sem.; Frisange, intérêt public, 6 f.; Huncherange, syndicat des chemins vicinaux, 2 f.; Lamadeleine (g.), adjudication et conférences, 4 f.; Leudelage (g.), assoc. agr., 1 f. p. sem.; Limpach, id. 1 f. par mois; Mondercange (g.), assoc. agr., 16 f.; id. (f.), adjudications, 4 f.; Pontpierre, assoc. agr., 10 f.; Schifflange (f. II), assoc. agr., 3 f.; id. (f. III), réunion des pompiers, 4 f.; Soleuvre (g.), chant et musique, 2 f. p. sem. (hiver).

*Les places de récréation* manquaient à Abweiler, Belvaux (1 éc.), Ehlerange, Livange, Peppange, Sanem; elles étaient trop petites ou mal aménagées à Belvaux (3 éc.), Bergem, Kayl (1 éc.), Limpach, Pétange (g. et f.), Pontpierre, Reckange.

*Les lieux d'aisances* étaient mal aménagés à Abweiler, Belvaux (1 éc.), Limpach, Livange, Peppange et Sanem. L'entretien de la propreté laissait à désirer à Belvaux (4 écoles), Limpach, Livange, Peppange, Reckange et Sanem, c'est-à-dire dans 6 localités, tandis que la situation générale est très satisfaisante sous ce rapport.

De nouveaux cabinets ont été construits à Huncherange, où la place de récréation a été également mise en état.

*Le mobilier scolaire et le matériel d'enseignement* ont été complétés et renouvelés suivant les besoins existants.

*Le matériel de classe* a été fourni largement à tous les élèves indigents.

*Le musée scolaire* de la ville d'Esch a été complété et a rendu, comme les années précédentes, des services signalés aux écoles primaires de cette commune.

#### *Matières d'enseignement.*

Les branches obligatoires, renseignées à l'art. 23 de la loi scolaire; ont été enseignées à toutes les écoles.